



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-074

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction de stationnement et restriction de la circulation,
sur la D 186 entre la rue Jules Grévy et la rue Léon Blum,
du 11 mars au 26 mars 2024 inclus**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant, qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux D'ELAGAGE situés sur la D 186 entre la rue Jules Grévy et la rue Léon Blum à ISBERGUES,

Considérant, que ces travaux seront réalisés par l'entreprise BEALEN, 1130 rue de Hurtevent, 62350 ST VENANT, à compter du 11 mars 2024 jusqu'au 26 mars 2024 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux susmentionnés situés sur la D 186 entre la rue Jules Grévy et la rue Léon Blum, à ISBERGUES du 11 mars 2024 jusqu'au 26 mars 2024 inclus.

Article 2 : La circulation sera alternée et la vitesse limitée à 30 km/h.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise BAELEN chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **08 MARS 2024**

Publié le **08 MARS 2024**

Pour le Maire empêché,
Le Maire,
..... adjoint

David THELLIER